



ASSOCIATION DES RIVERAINS DE L'AEROPORT DE GENEVE

Assemblée générale de l'ARAG tenue le lundi 6 février 2017 à l'espace Saladin, 2 chemin de la Mairie, Genthod

Membres présents : André et Mireille Beuret; Jean-Daniel Borgeaud; Marcel Zingre; Nigel Lindup; Dani Desbaillets; Marie-France Dutour (adjoindte communale, Collex-Bossy); Rose-Marie Ramseyer; Pierre Schneckeburger; Jean-Pierre Stalder; Reynald Hugon; Rolande et Edmond Golay; Alain Rosset; Jean-François Bouvier; Mathilde Chaix; Lucia Schenk; Werner Zumstein; Jacques Maire; Timothy Foster; Gesche Karrenbrock; Pierre Dupanloup; Christine Franquet; Linda Franklin; Michel Croisier; Bela Szilagyi; Mike Gerard; Claude Piotton; Denise Adler (PV)

Non-membres présents : Peter Loosli, Declan MacAdams; Roland Faigaux; Anne Robert-Nicoud; Jean-Bernard Billeter

Excusés : Jeanne-Marie Killisch; Andrée Campiche; Bettina Clivaz Theubet; Cédric Lambert, Conseiller administratif, Versoix; Hubert Barde; Josée et Eric Maeder; Eveline & D. Perrenoud; Eliane Anker; Pierre Ronget, maire de Vernier; Geneviève et Jacques Bieri Boujol; Monique Lanier; Martine Cuennet ; Philippe Dugerdil

La séance est ouverte à 19h35

Adoption du PV de l'Assemblée générale 2016

1. Le PV est adopté.
2. Il y a une remarque : pourquoi on a reçu le PV si tard? Il y a des choses intéressantes dont on aurait pu tenir compte.
3. Le Président est d'accord et s'engage à transmettre le PV de l'Assemblée générale plus rapidement.

Rapports d'activité pour l'année 2016

4. Mike Gerard, Président jusqu'à fin août 2016, fait un rapport bref (annexe 1).
5. Nigel Lindup, Président par intérim, fait rapport sur son activité à partir d'août 2016 (annexe 2).

Rapports du trésorier et des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2016

6. Claude Piotton, Trésorier, lit son rapport (annexe 3)
7. M. Zingre, Vérificateur des comptes, lit son rapport (annexe 4)
8. La décharge au Trésorier est donnée par applaudissement.

Décharge au Comité de sa gestion

9. La décharge au Comité est donnée par applaudissement.

Election du Comité et du Président

10. Tous les membres du Comité se représentent; Denise Adler et Alain Rosset se présentent pour le Comité.
11. Nigel Lindup est candidat pour la Présidence.
12. Le Comité et le Président sont approuvés par applaudissement.
13. Mike Gerard est nommé Vice-Président.
14. Madame Golay est nommée vérificatrice des comptes suppléante.

15. Nigel Lindup, Président-élu, se réjouit de l'élection d'un Comité renforcé. Il salue l'énorme travail effectué par Mike Gérard pendant tant d'années et lui offre un stylo au nom du Comité.

16. Le Président-élu souligne qu'il est incapable d'assurer seul des thèmes aussi variés. C'est pourquoi il propose aux membres de former des groupes de travail. Des feuilles sont affichées, sur lesquelles les membres sont invités à s'inscrire. La proposition sera aussi envoyée par courrier à tous les membres.

Questions et propositions individuelles

17. Une membre serait intéressée de savoir comment se passe la collaboration avec la CARPE.

18. Nigel Lindup répond que cette collaboration se passe bien et qu'elle va continuer. Des réunions régulières seront suivies par Mike Gerard, Jean-Daniel Borgeaud et lui-même.

19. M. Schneckenburger, habitant de Versoix depuis 82 ans, se référant au PV de l'assemblée générale 2016, s'étonne que l'accord donné par l'aéroport à limiter les atterrissages à contresens soit considéré comme une amélioration. Pour lui cela voudrait dire que les riverains qui ont subi les décollages toute la journée vont continuer à les subir toute la soirée, puisqu'il n'y aurait pas de changement de direction. Une répartition des nuisances avec décollages alternés serait un allègement pour les riverains des deux extrémités de l'aéroport. L'aéroport prétend qu'il est impossible de varier le sens de décollage plusieurs fois dans la journée; pourtant il a des relevés montrant que la direction peut très bien changer pendant une journée.

20. Par ailleurs il aimerait savoir quels sont les normes appliquées par l'aéroport de Genève et d'autres aéroports en ce qui concerne la vitesse des vents arrière et leur impact sur les décollages. Il lui semble que, même avec un vent très faible, les avions décollent plus souvent sur Versoix.

21. L'aéroport a beau dire que la répartition des décollages est de 40 % sur Versoix et 60 % sur Vernier, cela ne représente qu'une moyenne sur l'année. On peut toujours respecter cette proportion si la majorité des décollages sont sur Vernier en hiver et sur Versoix en été. Cela étant, Versoix est désavantagé car en hiver ou par mauvais temps les habitants de Vernier ne sont pas dans le jardin sur le balcon tandis que par le beau temps les habitants de Versoix veulent être dehors mais ne peuvent pas sortir à cause du bruit.

22. M. Schneckenburger note d'ailleurs que parfois on est affecté par le même avion deux fois puisque, s'il décolle sur Versoix et puis doit redescendre vers le sud, il tourne à gauche sur Mies et repasse sur les bois de Versoix.

23. Mike Gérard répond que les mouvements peuvent être consultés sur le site de l'aéroport depuis 2008. Quant à lui, dans ses interventions auprès de l'aéroport, il est attentif à ne pas favoriser un côté plutôt qu'un autre.

24. Un habitant de Vernier souligne que ce n'est pas différent de l'autre côté de l'aéroport.

25. Nigel Lindup propose de discuter de la question avec M. Schneckenburger après la réunion.

26. Une membre s'inquiète au sujet des vols de nuit, en particulier pour la santé des enfants.

27. Au nom de l'Association des intérêts des habitants de Vernier Village (AIVV), M. Jean-François Bouvier remercie les présidents et le comité. Il insiste pour que les personnes concernées écrivent des courriers de lecteurs. L'ATCR-AIG (Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport de Genève), qui regroupe 40 communes, a fait une étude sur la santé, où ils ont essayé de chiffrer les nuisances. Il note que le Conseil d'Etat devra prendre position sur l'initiative.

La réunion est close à 20h26

Signé:

Nigel Lindup, Président

Mike Gerard, Vice-Président

[Annexes]

ARAG Assemblée générale 2017

PV - Annexe 1

Rapport d'activité - Mike Gerard, Président jusqu'au mois de juillet 2016

Mesdames, Messieurs,

Ce rapport sera bref parce que je ne parlerai que des choses qui ne seront pas expliquées par Nigel. Pendant l'année 2016, j'ai assisté aux quatre réunions de la CCLNTA : les PVs de ces réunions peuvent être consultés sur le site de l'aéroport. Parmi les discussions, je peux mentionner quelques remarques :-

séance du lundi 14 mars 2016

Point de la situation sur le processus PSIA

Discussion sur les avions moins bruyants, comme les Airbus A320neo : M. Thévenaz (easyJet Suisse) ne peut pas assurer que ces nouveaux avions seront essentiellement utilisés à Genève, car d'autres aéroports ont des contraintes en matière de nuisances sonores.

Également pendant cette séance, il a été dit que « Compte tenu de l'augmentation du trafic ces dernières années, en particulier durant la période nocturne, l'exposition au bruit en 2014 (avec la flotte actuelle) est déjà équivalente à l'exposition au bruit anticipée en 2020 (avec une certaine évolution de la flotte). Par conséquent, une limitation des mouvements après 22 heures au niveau actuel s'impose dès la prochaine saison horaire (hiver 2016-2017) ». Or, en réalité, pour les premiers 3 mois de cet hiver 2016-2017 le nombre de vols de nuit est en augmentation de 11.5% en comparaison avec l'hiver passé !

séance du lundi 13 juin 2016

Courbes de bruit 2014 et point d'avancement des calculs 2015

Quand M. Rochat demande si Genève Aéroport dispose véritablement des moyens de contenir la charge de bruit dans la limite prescrite. Il reçoit la réponse que « mis à part la limitation des mouvements, les moyens de contenir l'évolution de la charge de bruit ne sont pas évidents et doivent faire l'objet d'une étude approfondie du ressort de plusieurs services de Genève Aéroport, en particulier les opérations et le marketing en contact avec les compagnies aériennes. ».

On peut déjà imaginer la difficulté de convaincre notre compagnie low-cost, qui est responsable pour une grande partie des vols de nuit, de limiter sa croissance inexorable !

Je peux vous confirmer le fait que, suite à de longues discussions dans le groupe d'étude pour le remplacement des stations de bruit MIABA, un nouveau système qui s'appelle SIMBA, est disponible sur le site de l'aéroport. Ce système est un grand pas en avant pour permettre le public de s'informer sur le bruit et les trajectoires, mais il manque beaucoup de détails qui sont offerts par l'ARAG.

Pour terminer, la sous-commission pour l'étude des trajectoires des avions est toujours en discussion concernant les atterrissages depuis le nord-est qui survole à basse altitude la région autour d'Yvoire et Nernier.

ARAG Assemblée générale 2017

PV - annexe 2

Rapport d'activité - Nigel Lindup, Président par intérim

Mesdames, Messieurs,

J'ai pris provisoirement le relais de Mike fin août et mes activités principales jusqu'au mois de décembre concernaient la récolte de signatures pour le compte de la CARPE. Avec Mike et Jean-Daniel Borgeaud, j'ai assisté aux réunions d'organisation et de stratégie de la CARPE. Jean-Daniel était d'ailleurs impliqué dans la rédaction du texte de l'initiative, tâche délicate qui a requis de plusieurs discussions avant d'arriver à un texte constitutionnellement, légalement et stratégiquement acceptable. Je salue la contribution de Madame Lisa Mazzone, conseillère nationale, qui, en tant que Présidente de la CARPE, a fait un travail de coordination et d'inspiration tout à fait remarquable, en grande partie responsable pour le succès de l'initiative.

Avec Mike, j'ai aussi contribué à la coordination pratique de la récolte, entr'autres en écrivant des lettres aux membres de l'ARAG, aux personnages politiques communaux et aux entreprises situées dans les communes riveraines, pour les encourager à signer et faire signer l'initiative. Notre trésorier, Claude Piotton, a fait preuve d'une généreuse disponibilité en dédiant un temps considérable à imprimer, mettre sous pli et envoyer ces lettres. Nous le remercions profondément pour cette contribution précieuse à la réussite de l'initiative.

Sauf en été, le Comité s'est réuni chaque mois, pas toujours avec PV, par faute de temps. Heureusement nous avons une nouvelle candidate au Comité, Denise Adler, qui serait disposée à assumer cette tâche à l'avenir.

Mesdames, Messieurs, 2017 sera une année charnière dans les relations entre l'aéroport et ses riverains, et je tiens à vous remercier, les membres de notre association, pour votre fidélité et pour votre appui continu. D'abord par le biais de vos cotisations, qui ont nourri nos caisses avec les années au point où nous avons pu appuyer financièrement la récente campagne. Mais aussi pour votre contribution pratique à la campagne, que ce soit sur la place publique ou en coulisse, sans quoi nous n'aurions jamais obtenu les signatures nécessaires - en l'occurrence presque 50% de plus que le nombre requis par la loi! Félicitations!

On peut déjà noter un changement de ton dans le discours des autorités et de l'aéroport. Ceci est dû en partie à l'arrivée de M. André Schneider, le nouveau directeur général de l'aéroport, mais je suis convaincu que l'existence et, surtout, la réussite, de l'initiative, n'y est pas pour rien. L'aéroport et nos élus se montrent déjà plus à l'écoute des soucis des riverains: l'aéroport a accepté une demande de la CARPE pour une rencontre avec M. Schneider au mois de décembre, où Jean-Daniel Borgeaud a représenté l'ARAG; l'aéroport a aussi organisé, le 14 janvier passé, une réunion pour les communes genevoises, vaudoises et françaises concernées, et en présence de M. Maudet, à laquelle j'ai assisté.

Les discours et les réunions, c'est une chose, mais c'est les actions qui comptent. Les actions, dans ce cas, consisteront en des décisions prises et entérinées dans la fiche PSIA, décisions qui détermineront la qualité de vie des riverains de l'aéroport pour les 15 à 20 années à venir. Le PSIA sera soumis à consultation publique dès l'automne 2017.

C'est dans ce contexte que je vais me présenter ce soir pour la présidence de l'ARAG. Si je suis confirmé, je suis disposé à exercer cette fonction pendant encore 1 an, soit jusqu'à l'AG 2018, après quoi je me représenterai comme membre ordinaire du Comité. Quant au Comité, 5 des membres actuels se représentent, soit Jean-Pierre Stalder, Claude Piotton, Jean-Daniel Borgeaud, Mike Gerard et moi-même, et en plus Denise Adler. Si quelqu'un d'autre souhaiterait se présenter, merci de vous manifester lors de l'élection sous le point 5 de l'ordre du jour. Le Comité se réunit le premier lundi du mois.

Notre première tâche sera d'établir une stratégie pour cette période. Les interventions de la deuxième partie de notre AG nous aideront à comprendre les enjeux immédiats, comme base pour cette stratégie.

Je vous remercie pour votre attention.

ARAG Assemblée générale 2017

PV - annexe 3

Rapport du Trésorier

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Les frais généraux totaux pour 2016 se sont montés à Chf. 7'946.10.

Les cotisations reçues sont de Chf. 6'120.00 représentant 153 des 230 membres, les communes ont payés Chf. 1'000.00, nous avons reçu Chf. 890.00 de dons et les intérêts actifs se sont montés à Chf. 4.25.

Un bénéfice de Chf. 66.15 sera viré à Fonds Propres.

De ce fait, nos actifs à fin 2016 sont les suivants :

CCP Chf. 633.96 – Banque Raiffeisen de Genève-Ouest Chf. 39'217.55 – Part Sociale de la Banque Raiffeisen de Genève-Ouest Chf. 200.00, le Sonomètre Chf. 1.00 et les Microphones Chf. 7'806.95 le total de nos fonds propres est de Chf. 47'859.46.

Nous remercions la commune de Meyrin, qui a payé ces cotisations pour 2016 ainsi que la Commune de Genthod qui a mis une Salle à notre disposition à l'occasion de cette Assemblée Générale 2017.

Je remercie le comité de l'ARAG pour son aide dans mon mandat ainsi que les deux vérificateurs aux comptes, Messieurs ROLFO et ZINGRE que se sont rendus jeudi 2 février 2017 à mon domicile pour le contrôle des pièces justificatives de cet exercice 2016.

Je reste à votre disposition pour des explications complémentaires et vous souhaite une agréable fin de soirée.

Le Trésorier

Claude PIOTTON

Genève, le 6 février 2017

ARAG Assemblée générale 2017

PV - annexe 4

Rapport des Vérificateurs aux comptes

*Monsieur le Président, Madame, Messieurs les membres du Comité,
Mesdames et Messieurs*

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale de 2016, nous avons procédé le jeudi 2 février 2017 à la vérification des comptes de l'exercice 2016 au domicile du Trésorier.

Nous avons contrôlé les différents comptes ainsi que les pièces justificatives et nous avons constaté leur parfaite concordance.

En conséquence, nous relevons leur tenue parfaite, et recommandons l'approbation des comptes et du bilan au 31 décembre 2016, nous félicitons le trésorier pour l'excellent travail accompli.

Vernier, le 6 février 2017

Les vérificateurs :

Armand ROLFO Marcel ZINGRE
